



## RAPPORT DE SYNTHÈSE

« RETRAITE D'ÉLABORATION DU PLAN STRATÉGIQUE DE L'ACADÉMIE AFRICAINE DES LANGUES (ACALAN) ET D'UN DOCUMENT DE PROJET POUR L'ATLAS LINGUISTIQUE POUR L'AFRIQUE »

Bamako, Hôtel Mandé, 09-11 mars 2007



Debout de gauche à droite : Emmanuel Sagara, Vincent Seck, Mme Touré Fadimata Dicko, Cora Mathias Batabé, Alfred D. Mtenje, Sammy Chumbow, Abdoul W. Touré, Neville Alexander, Soumaila Dicko, Adama Samassékou, Ayo Bamgbose, Mme Boly Koumba Barry, Souleymane Sangaré.  
Accroupis : Idrissa Sissoko, Rhamatoulaye Samassékou, Hassana Alidou, Marcel Dikiki-Diri, Adama Samuel Koné, Mohamed El Moctar Mahamar

Bamako, mars 2007

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>1- LA CEREMONIE D'OUVERTURE .....</b>	<b>5</b>
<b>2- SYNTHESE DES COMMUNICATIONS.....</b>	<b>6</b>
<b>2-1 Situation des langues et perspectives pour les dix ans à venir....</b>	<b>6</b>
<b>2-2- L'ACALAN : Dimension institutionnelle et opérationnelle.....</b>	<b>7</b>
<b>2-2-1- Mission et Vision de l'Académie Africaine</b>	
<b>des Langues .....</b>	<b>7</b>
<b>2-2-2- Analyse des instruments de régulation et des</b>	
<b>mécanismes d'opérationnalisation de l'ACALAN.....</b>	<b>7</b>
<b>2-2-3- L'Avant-projet d'ATLAS .....</b>	<b>9</b>
<b>2-3- La planification stratégique et l'analyse SEPO de l'ACALAN...</b>	<b>12</b>
<b>2-3-1- La planification stratégique.....</b>	<b>12</b>
<b>2-3-2- L'analyse SEPO de l'ACALAN.....</b>	<b>13</b>
<b>3- RESULTATS DE LA RETRAITE.....</b>	<b>15</b>
<b>3-1- Le Plan Stratégique.....</b>	<b>15</b>
<b>3-1-1- Analyse du contexte interne et externe .....</b>	<b>15</b>
<b>3-1-2- Défis et perspectives de l'ACALAN.....</b>	<b>16</b>
<b>3-1-3- Vision, mission, valeurs de l'ACALAN.....</b>	<b>17</b>
<b>3-1-4- Objectifs globaux et axes d'intervention.....</b>	<b>18</b>
<b>3-1-5- Partenariat.....</b>	<b>19</b>
<b>3-1-6- Plan d'action décennal .....</b>	<b>19</b>
<b>3-2- Le document de projet d'Atlas Linguistique pour l'Afrique.....</b>	<b>19</b>
<b>4- CEREMONIE DE CLOTURE.....</b>	<b>19</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>19</b>
<b>5- ANNEXES .....</b>	<b>20</b>
<b>Annexe 5.1 : Discours du Président Secrétaire Exécutif Intérimaire de</b>	
<b>l'ACALAN à l'ouverture des travaux de la Retraite</b>	
<b>Annexe 5.2 : Discours du Directeur Résident de la Coopération Suisse au</b>	
<b>Mali</b>	
<b>Annexe 5.3 : Discours du Représentant Résident de l'UNESCO au Mali</b>	
<b>Annexe 5.4 : Liste des participants aux travaux de la Retraite</b>	

## INTRODUCTION

### Contexte et justification

A la suite de l'adoption des textes de base de l'Académie Africaine des Langues par le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine tenu à Khartoum en janvier 2006, et consécutivement à la Session inaugurale du Conseil d'Administration Intérimaire (CAI), organisée à Addis-abeba, les 20 et 21 juin 2006, sous l'égide de la Commission de l'Union Africaine et à l'installation du Secrétaire Exécutif Intérimaire dans ses fonctions, le besoin de faciliter l'opérationnalisation de l'Académie était devenu une nécessité impérieuse. Le Secrétariat Exécutif intérimaire s'est alors proposé d'inscrire cet impératif dans un Plan stratégique panafricain afin de garantir la visibilité de l'application des textes et d'orienter les Etats membres vers une même lecture de la configuration institutionnelle et opérationnelle de l'ACALAN.

Dans cet ordre d'idées, le Plan à produire devait incorporer tous les grands projets de l'Académie en cours d'élaboration. La réunion de conception de ce Plan devait par conséquent travailler à construire un Plan intégrateur, et s'attacher en particulier à finaliser le document de présentation d'un projet majeur : l'Atlas linguistique pour l'Afrique. Cette étape devait consister à s'accorder sur les objectifs, la méthodologie, le projet de budget, et la stratégie de mise en œuvre de ce vaste projet. Au regard de la pertinence de cet important projet, la Coopération Suisse a décidé de prendre le leadership en accompagnant le Mali, siège de l'ACALAN, dans l'élaboration de l'Atlas, et s'engage, avec d'autres partenaires, à soutenir toutes les étapes du processus de sa réalisation.

Dès lors, des initiatives partenariales se sont développées pour rendre possible l'organisation d'une « Retraite » d'élaboration du Plan Stratégique de l'ACALAN et du document de projet d'Atlas, les 09, 10 et 11 mars 2007 à l'Hôtel Mandé (Mali).

### Objectifs et résultats attendus de la Retraite

#### Objectifs

Deux objectifs étaient donc assignés à cette retraite :

1. Proposer un projet de Plan Stratégique Décennal (2007– 2016) pour l'Académie Africaine des Langues assorti d'un Plan d'Action de cinq ans (2007 – 2011)
2. Finaliser le document de Projet de l'Atlas Linguistique pour l'Afrique.

#### Résultats attendus

De cette rencontre étaient attendus :

1. Un projet de document d'un Plan Stratégique Décennal de l'ACALAN et un projet de Plan d'Action quinquennal ;
2. Un document de projet fixant les objectifs, la méthodologie, les mécanismes, le projet de budget et un chronogramme d'exécution du projet d'Atlas linguistique pour l'Afrique, assorti d'un plan d'action.

## **Les participants à la retraite**

Cette « Retraite », que la Coopération Suisse a accompagnée financièrement et techniquement, a regroupé autour de l'équipe de l'Académie Africaine des Langues et de linguistes maliens, des experts africains :

- les Professeurs : Ayo BAMGBOSE, de l'Université d'Ibadan au Nigéria, et Neville ALEXANDER, de l'Université de Cape-Town en Afrique du Sud, tous deux membres du Conseil d'Administration Intérimaire ;
- les Professeurs : Marcel DIKI-DIKIRI, du CNRS en France, originaire de Centrafrique ; Hassana ALIDOU, de Alliant International University, San Diego aux Etats-Unis d'Amérique, originaire du Niger ; Alfred Dailex MTENJE, de l'Université de Lilongwe au Malawi ; et Sammy B. CHUMBOW de l'Université de Yaoundé 1 au Cameroun.

La modération des travaux de la retraite a été assurée par Madame BOLY Koumba BARRY, Coordinatrice du Programme ALPHA de la Coopération Suisse au Burkina Faso, assistée de Monsieur Cora Mathias BATABE, Economiste Planificateur, Consultant Formateur en gestion et renforcement des capacités.

## **Méthodologie de travail**

Durant les trois jours de consultance, les personnes ressources conviées à la rencontre ont su capitaliser les expériences de l'ACALAN à travers les discours, les communications, les travaux en ateliers et les restitutions suivies de discussions en plénières.

Les chapitres suivants présentent les principaux résultats de la rencontre :

- Le premier est un résumé des discours prononcés à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la Retraite;
- Le second fait la synthèse des communications articulées autour de la situation des langues en Afrique, de l'analyse de la dimension institutionnelle et opérationnelle de l'ACALAN, et des éléments constitutifs de la planification stratégique ;
- Le troisième est une présentation succincte du Plan Stratégique de l'ACALAN assorti d'un programme opérationnel ;
- Le contenu de la cérémonie de clôture est résumé dans le quatrième chapitre.

Enfin, le présent rapport s'est enrichi d'une conclusion et des annexes.

## **I- LA CEREMONIE D'OUVERTURE**

La cérémonie d'ouverture a été marquée par trois (3) allocutions : le mot de bienvenue de Monsieur Adama SAMASSEKOU, Président-Secrétaire Exécutif Intérimaire de l'Académie Africaine des Langues (ACALAN), le discours de Monsieur Jean Luc Virchaux, Directeur Résident de la Coopération Suisse au Mali, et enfin celui de Monsieur Edouard Matoko, le Représentant du Bureau Multi-pays de l'UNESCO.

Dans son intervention, Monsieur Adama SAMASSEKOU a souhaité la bienvenue aux participants. Il a ensuite rappelé le contexte de la création de l'ACALAN en 2001, la Session d'installation du Conseil d'Administration Intérimaire les 20 et 21 juin 2006 ainsi que les résultats de l'équipe intérimaire. Il a aussi passé en revue, entre autres, les grands projets de l'ACALAN.

Par ailleurs, Monsieur SAMASSEKOU a rappelé les objectifs et les résultats attendus de la Retraite avant d'inviter l'ensemble des participants à faire preuve d'abnégation et de d'assiduité pour les atteindre.

Quant au Directeur Résident de la Coopération Suisse au Mali, Monsieur Jean-Luc Virchaux, il a pour sa part entretenu les participants sur l'évènement marquant qui a été la visite du Président de la Confédération helvétique au Mali en 2005. Il a également situé les enjeux politiques qui militent pour le soutien de la Coopération en faveur de la promotion des langues nationales, et de son appui à l'Académie Africaine des Langues notamment celui relatif au projet d'ATLAS pour lequel les préoccupations suivantes ont été posées :

- Un ATLAS pour qui ?
- A quelle fin ?
- Avec quelle approche méthodologique pour tenir compte de l'existant en la matière?

Avant de terminer son propos, il a, renouvelé l'engagement de la Coopération Suisse à accompagner l'ACALAN dans l'exécution de sa mission.

Intervenant le dernier, Monsieur Edouard Matoko, Représentant Résident de l'UNESCO, a mis l'accent sur l'importance de la diversité culturelle et linguistique et s'est évertué à développer un argumentaire établissant à l'évidence la liaison entre la culture, l'éducation et la diversité culturelle. Il a achevé son discours sur des notes de réaffirmation de l'engagement de l'UNESCO à poursuivre ses réflexions sur les dynamiques sociolinguistiques lors de sa prochaine Conférence sur les stratégies de promotion des langues aux niveaux local, national et international.

## 2- SYNTHESE DES COMMUNICATIONS

### 2-1 Situation des langues et perspectives pour les dix ans à venir :

Le Professeur Neville ALEXANDER a introduit son exposé par la présentation de la hiérarchie mondiale des langues. Il a noté à ce sujet :

- l'absence de langues africaines d'obédience mondiale dans la plupart des domaines de la vie, hormis quelques langues à l'œuvre dans le secteur des arts et de la culture, particulièrement en musique ;
- l'hégémonie de l'anglais sur les autres langues.

Le Professeur a ensuite insisté sur la nécessité de préserver la diversité linguistique dans le monde, en soutenant les initiatives de contre hégémonie au plan mondial, avec l'implication de tous les acteurs dans les processus de développement.

Par ailleurs, la communication du Professeur ALEXANDER a mis en exergue :

- **les défis continentaux en ce qui concerne les langues africaines** notamment la réalisation d'une étude sociologique fiable sur les langues africaines dont le rapport devrait être rendu le plus publiquement possible, l'identification par l'ACALAN des langues transfrontalières devant être promues et l'élaboration d'un chronogramme et d'un plan de mise en œuvre de leur promotion.
- **les initiatives pratiques importantes y compris les Projets de l'ACALAN**, notamment la mise en place et la formalisation des structures de l'ACALAN, la nécessité de prendre en compte les amendements à apporter aux Statuts en vue de simplifier toutes les structures et les rendre moins coûteuses, l'harmonisation et la mise en œuvre des politiques linguistiques, en l'occurrence celles des grands projets de l'ACALAN, particulièrement l'Atlas linguistique pour l'Afrique ;
- **quelques questions de controverse** dont les suggestions ont porté sur :
  - ✓ la problématique de l'implication des institutions légitimes locales dans le choix des langues transfrontalières ;
  - ✓ le dilemme des intellectuels africains, engagés dans l'éducation bilingue basée sur la langue maternelle, mais dont la plupart, inscrivent leurs enfants dans les écoles utilisant les langues étrangères, en l'occurrence l'anglais ou le français, comme medium d'enseignement ;
  - ✓ la nécessité de développer un système opérationnel de performance du site Web de l'ACALAN en vue de fournir l'information propice aux différents acteurs ;
  - ✓ l'implication des départements linguistiques et de langues africaines dans la gestion des schémas de valorisation des langues à tous les niveaux de construction des sociétés de paix fondées sur les principes de développement multiple.

Les questions d'élucidation posées par certains participants ont permis d'enrichir la communication tandis que d'autres ont fait des contributions remarquables parmi lesquelles on peut retenir :

- l'analyse des critères de sélection des langues transfrontalières véhiculaires ;
- le rôle des intellectuels africains dans la valorisation des langues africaines ;
- les relations entre l'ACALAN et l'Union Africaine (UA) ;
- le rôle de l'ACALAN dans les politiques et stratégies de promotion des langues et de lutte contre l'hégémonie des langues étrangères ;
- la nécessité de demander à l'Union Africaine de déclarer la décennie 2010-2020 comme la décennie des langues africaines.

## **2-2- L'ACALAN : Dimension institutionnelle et opérationnelle :**

L'ACALAN était, sans conteste l'enjeu majeur de la Retraite. Les experts réunis en avaient pleinement conscience et se sont en conséquence investis dans la recherche des fondamentaux de sa rationalisation institutionnelle de manière à envisager sa promotion dans une perspective qui lui concède des avantages comparatifs en terme de fonctionnalité, de rapport/coût/efficacité et d'impulsion de ses organes. Le sujet était d'autant plus attractif qu'il a fait l'objet de trois communications :

- Vision et Mission de l'Académie africaine des langues
- Analyse des instruments de régulation et des mécanismes d'opérationnalisation de l'ACALAN
- L'Avant-projet d'Atlas linguistique pour l'Afrique

### **2-2-1- Mission et Vision de l'Académie Africaine des Langues (ACALAN) :**

Dans sa communication, Monsieur Adama SAMASSEKOU, Président-Secrétaire Exécutif Intérimaire de l'Académie Africaine des Langues, a rappelé la vision et la mission de l'ACALAN telle que formulées au cours des travaux de la consultation africaine qui se sont déroulés en Mai 2001 à Bamako.

En substance, les participants ont retenu de cet exposé que l'ACALAN est une initiative de la République du Mali avec une vocation panafricaine et est devenue une institution spécialisée de l'Union Africaine. Elle a été voulue pour favoriser le développement, l'unité et l'intégration du continent par la promotion des langues africaines dans une dynamique de capacitation qui les rende plus aptes à participer pleinement au développement d'une culture africaine de la science et de la démocratie, en partenariat avec les langues héritées de la colonisation.

Les échanges autour de la vision et de la mission de l'ACALAN ont auréolé la communication d'un faisceau de connaissances approfondies sur ses dispositions institutionnelles dont la valeur essentielle est celle d'asseoir une identité africaine de progrès sur le socle des langues africaines.

### **2-2-2- Analyse des instruments de régulation et des mécanismes d'opérationnalisation de l'ACALAN :**

La revue critique de la dimension institutionnelle et opérationnelle de l'ACALAN est venue à point nommé pour clarifier les dispositions réglementaires de l'Académie et offrir aux experts réunis une masse d'informations utiles à l'écriture du projet de Plan Stratégique.

Le Professeur Ayo BAMGBOSE de l'Université d'Ibanda (Nigéria) s'est appesanti sur cette question en articulant sa communication autour de trois principaux points :

- la présentation des statuts tels que adoptés par le Sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernement tenu à Khartoum les 23 et 24 janvier 2006, et amendés par le Conseil d'Administration Intérimaire de l'ACALAN les 20 et 21 juin 2006 à Addis-Abeba ;
- la présentation du projet de règlement intérieur élaboré ;
- l'opérationnalisation des organes et commissions de l'Académie Africaine des Langues.

Faisant preuve d'ingéniosité dans sa lecture critique des Statuts et du Règlement Intérieur, le Professeur Ayo a souligné que l'organisation et l'opérationnalisation de l'ACALAN souffrent d'un certain nombre d'insuffisances parmi lesquelles on peut citer :

**1. L'inflation institutionnelle qui caractérise l'Académie :** l'ACALAN devra faire face, si le statu quo est maintenu, à d'énormes besoins financiers et de compétences techniques pour animer ses cinq organes constitutifs que sont : la Conférence des Ministres de la Culture de l'UA (organe suprême), le Conseil d'Administration (organe délibérant), le Conseil Scientifique et Technique (instance consultative), l'Assemblée des Académiciens, le Secrétariat Exécutif ; à ces organes s'ajoutent les structures de travail, déjà trop nombreuses.

**2. L'inadéquation entre les Statuts et le Règlement intérieur :** toute analyse faite, on s'aperçoit que le Règlement intérieur n'explique pas suffisamment les Statuts.

**3. La situation irrégulière du Secrétariat Exécutif Intérimaire :** Le SEI continue d'exercer ses fonctions tandis que sa période de légitimité institutionnelle est parvenue à son terme.

**4. Les liens entre l'ACALAN et l'UA :** Si l'unanimité est faite sur le caractère panafricain de l'Académie en tant qu'organe de l'Union Africaine, les types de rapports devant régir ces deux organisations sont à éclaircir.

**5. Le processus d'implantation des organes et commissions de langues de l'ACALAN inachevé :** La visibilité du déploiement de l'Académie laisse à désirer de sorte que les experts ont insisté sur l'urgence de passer maintenant de la théorie à la pratique.

Pour aplanir ces difficultés, le professeur a recommandé de :

- réfléchir à des options qui permettront à l'ACALAN d'être opérationnelle ;
- faire du Comité Scientifique et Technique un sous comité du Conseil d'Administration capable de prendre des décisions sans le représentant du Département des Affaires Sociales de la Commission de l'Union Africaine ;
- s'adresser à ceux qui sont en charge des langues pour désigner les représentants des commissions, à l'issue des Colloques régionaux ;
- déterminer les critères de création des commissions de langues ;
- nommer les sept (7) membres des commissions de langues ;



- réduire le plus possible les dépenses de fonctionnement des structures de l'ACALAN ;
- rapprocher l'ACALAN à la base au moyen d'un plan stratégique d'intervention et d'organes capables de jouer ce rôle.

L'exposé du Professeur Ayo a suscité un vif intérêt chez les participants qui ont fait ressortir :

- la nécessité de dégager les voies et moyens permettant d'avancer en réussissant la mise en place des structures de l'ACALAN et la prise en charge des coûts de fonctionnement sur une échéance d'une année ou deux ;
- l'erreur due à la non identification des représentants des commissions de langues lors du Colloque de l'Afrique de l'Ouest ;
- la possibilité de désigner des représentants régionaux et non des représentants de commissions de langues ;
- la nécessité pour le Conseil Scientifique et Technique d'être une structure légère composée de spécialistes d'autant plus qu'il lui est dévolu un rôle consultatif, et qui peut se réunir parallèlement aux sessions du CA ;
- la nécessité d'associer la diaspora aux activités de promotion et de valorisation des langues africaines conformément aux dispositions stipulées dans la Charte Culturelle de la Renaissance Africaine ;
- l'opportunité d'augmenter le nombre des membres associés du Conseil d'Administration de 15 à 20 ;
- le caractère indispensable d'associer les organisations à la base aux processus de mise en œuvre des initiatives de l'ACALAN ;
- la possibilité pour l'ACALAN de lever des fonds pour alimenter les projets initiés ;
- la définition des mesures d'autonomie de gestion financière accordées à l'ACALAN ;
- la nécessité pour l'ACALAN de mettre en place des structures légères et peu coûteuses.

### **2-2-3- L'Avant-projet d'ATLAS (cf. document joint)**

L'Atlas linguistique pour l'Afrique est un projet majeur que l'ACALAN devra exécuter dans le cadre de sa mission de promotion des langues africaines comme moyen de communication et de consolidation des espaces de développement.

L'exposé qui en a été fait par Marcel DIKIKI-DIRI, Professeur du CNRS de France s'est focalisé sur :

- la recherche et la compilation des informations ;
- la création d'un Centre de Recherche, de Documentation et de Production cartographique informatisées (CRDP) ;
- l'Organisation de rencontres (ateliers, colloques, conférences) ;
- le renforcement des Ressources humaines ;
- la budgétisation du projet.

### a) Recherche et compilation des informations

L'élaboration de l'avant-projet d'Atlas a été conditionnée à la recherche d'informations :

- auprès des experts ayant travaillé ou travaillant sur plusieurs langues africaines, en particulier ceux ayant déjà réalisé des atlas linguistiques ou des registres de langues, ou encore des travaux comparatifs sur les langues ;
- dans les institutions disposant de documentations significatives sur les langues africaines ;
- au niveau des organismes susceptibles d'accompagner le projet sur le plan logistique et organisationnel.

### b) La création du Centre de recherche, de documentation et de production cartographique informatisées (CRDP) :

Le « Center for Language Studies » de l'Université du Malawi a été identifié pour abriter les activités du programme Atlas linguistique de l'Afrique. Le Centre devra assurer :

- la documentation informatisée (médiathèque spécialisée : cartographie/langues africaines) ;
- la gestion d'une unité de production de cartes linguistiques africaines sur divers supports et pour divers usages ;
- le développement de la recherche en démolinguistique (notamment pour suivre l'évolution des langues de grande diffusion).

### c) L'organisation des rencontres (ateliers, colloques, conférences) :

L'avant-projet d'Atlas linguistique pour l'Afrique prévoit :

- **Un atelier technique annuel de mi-parcours.** Cet atelier se tient une fois par an et réunit les spécialistes, administratifs et techniciens engagés dans la réalisation du programme, afin d'en évaluer la progression et d'échanger sur les problèmes rencontrés, les solutions techniques à préconiser, etc.).
- **Un atelier technique régional.** Cet atelier se tient juste avant le colloque régional pour le préparer. Ces deux rencontres peuvent se suivre avec seulement un jour d'intervalle. L'atelier fait le point des travaux « Atlas » des langues de la région. Son rapport est présenté au colloque qui le suit. Le Colloque régional réunit non seulement les responsables directs de l'exécution du programme, mais aussi les politiques et bailleurs de fonds impliqués, ainsi que des observateurs. C'est une instance d'appréciation des travaux réalisés et d'orientation générale sur les suites à donner au projet en tenant compte des réalités de chaque région africaine (est, ouest, nord, sud et centre).
- **Un rythme des rencontres régionales.** Elles ont lieu une fois dans chaque région, mais on peut prévoir d'en organiser deux chaque année de façon à couvrir les cinq régions en trois ans.

- **Une Conférence panafricaine.** Elle devrait se tenir une fois tous les trois ans, après les dernières rencontres régionales, afin de présenter à l'ensemble du Continent, les résultats de tous les travaux réalisés.

#### **d) Le renforcement des ressources humaines :**

- L'ACALAN coordonne l'organisation des rencontres, des contrats, de la logistique et assure le suivi du programme dans son ensemble.
- Un Comité de pilotage, composé de quelques experts, est chargé de la conception scientifique du programme, du suivi de sa mise en oeuvre, et de son évaluation. Il fait son rapport à l'ACALAN.
- La Direction du CRDP est chargée de l'exécution des travaux relevant des compétences du Centre, de l'établissement des relations de coopération avec d'autres institutions propriétaires de documentations pertinentes pour le programme Atlas, et avec tous les spécialistes impliqués, ainsi qu'avec les usagers des produits réalisés par le CRDP. Elle collabore avec le Comité de pilotage dont elle suit les recommandations et fait son rapport à l'ACALAN.
- La question de la formation des ressources humaines aux compétences dont le besoin est clairement identifié, tel que : la gestion documentaire informatisée, la gestion administrative des réseaux de collaboration, la bureautique, l'infographie, la cartographie, les statistiques en sciences humaines, le traitement des enquêtes en démolinguistique, etc. On pourrait aussi choisir de recruter les personnes déjà compétentes pour ne pas avoir à les former.

#### **e) La budgétisation du projet :**

A ce niveau, le Professeur DIKIKI-DIRI a signalé qu'il conviendrait de réfléchir notamment sur les points suivants:

- les points I, II, III et la question de la formation au point IV constituent des activités à la fois importantes et spécifiques qui devraient faire l'objet d'une programmation sectorielle avec une définition d'un budget adapté.
- tous les financements ciblant les activités du Centre sont négociés en concertation et avec l'approbation de l'ACALAN qui reste le seul interlocuteur des Partenaires Techniques et Financiers pour l'ensemble du programme Atlas linguistique de l'Afrique.
- le Centre est habilité à établir des contrats de sous-traitance ou d'exécution avec tout prestataire de services dont le programme Atlas linguistique de l'Afrique peut avoir besoin dès lors que cette collaboration est voulue et que rien ne s'oppose à son exécution.

Les réponses du communicateur aux questions de compréhension posées au terme de son exposé, ont permis de mieux cerner les contours du projet d'Atlas linguistique de l'Afrique. De même, la contribution des uns et des autres a été un facteur d'enrichissement de la qualité des débats autour :

- de la nécessité de prendre en compte la dimension d'actualisation permanente des données ;
- du classement des langues selon leurs utilités et leur dynamique ;
- du renforcement des capacités des universités africaines ;
- de la nécessité de communiquer et d'utiliser les résultats de la recherche ;
- de l'analyse des relations avec les partenaires (SIL) : sauvegarde de l'identité.

## **2-3- La planification stratégique et l'analyse SEPO de l'ACALAN**

Avant de procéder à l'élaboration du projet de Plan Stratégique de l'ACALAN, les experts de Bamako ont suivi deux exposés : l'un sur la planification stratégique animé par Monsieur Cora Mathias BATABLE, Economiste Planificateur, Consultant Formateur en gestion et renforcement de capacités, et l'autre, sur la *Présentation de l'Analyse SEPO (Succès, Echecs, Potentialités, Obstacles)*, développée par le Professeur Sammy CHUMBOW de l'Université de Yaoundé 1 (Cameroun).

### **2-3-1- La planification stratégique :**

L'exposé sur la planification stratégique a porté pour l'essentiel sur d'une part, les fondements et utilités de la Planification stratégique, et d'autre part, sur le processus de la planification stratégique.

#### **a) Fondements et utilités de la planification stratégique :**

La Planification stratégique pourrait s'entendre comme un processus de réflexion qui permet à une organisation, une ONG en l'occurrence, d'analyser son environnement interne et externe, et de faire, sur une période donnée, des choix stratégiques en matière de vision, de mission, d'objectifs, de résultats attendus et de stratégie d'action.

La planification opérationnelle quant à elle est le processus qui permet de s'assurer qu'un projet continuera à être efficace une fois devenu opérationnel. Cette planification permet de réfléchir avec minutie à tous les détails du projet avant exécution.

Si la planification opérationnelle s'intéresse aux modalités d'application pratique de la stratégie, la planification stratégique, quant à elle, est sous-tendue à la base par la vision stratégique qui se définit comme une image suffisamment claire, une idée générale sur les états futurs souhaités et raisonnables.

La planification stratégique repose sur :

- le souci et le besoin d'avoir une vision cohérente ;
- le souci d'améliorer les prises de décisions, compte tenu de l'évolution de l'environnement interne et externe ;
- le souci de suivre et mesurer la contribution de l'organisation à l'atteinte de sa finalité ;
- le souci de disposer d'un instrument de négociation pour mobiliser les ressources financières à moyen et long terme ;
- le souci de disposer d'informations de qualité pour justifier les éventuels ajustements et réformes à entreprendre.

L'utilité d'un plan stratégique est de plusieurs ordres. C'est un outil de gestion, de suivi/évaluation, de négociation, de communication ; un outil qui favorise la crédibilité et diminue le sentiment d'insécurité.

## b) Le processus de la planification stratégique

La construction d'un plan stratégique obéit à six étapes :

**Etape 1 :** Analyse des situations (environnement interne et externe) passées et présentes ;

**Etapes 2 :** Scénario idéal pour l'avenir, Que souhaitons-nous pour l'avenir ?

**Etape 3 :** Mission (existante et souhaitée, visée et objectifs). Quels sont nos objectifs ? Comment savoir qu'ils sont atteints ?

**Etape 4 :** Stratégies. Comment atteindre nos objectifs ?

**Etapes 5 :** programmes et plans d'actions. Qui fait quoi ? Quand ? Comment ?

**Etape 6 :** Suivi/ rétro information / changements. Quelle est notre performance ? Que faire pour apporter des changements ?

Pour planifier, il faut des techniques et des outils. Ceux utilisés dans le cadre de la planification stratégique concernent :

- **L'enquête participative** qui se sert des outils comme : l'observation directe, le guide d'entretien, le questionnaire ;
- **Le guide d'analyse de l'environnement externe**
- **Le SEPO** (Succès, Echecs, Potentialités, Obstacles).

Le processus de planification stratégique inclut la méthode du cadre logique (MCL). Le cadre logique est un instrument d'aide à la planification, à l'évaluation et au suivi du projet ou de l'entreprise.

La mise en œuvre du processus de planification stratégique débouche sur la production d'un plan constitué des éléments suivants :

1- Analyse du contexte interne et externe

- Forces
- Faiblesses
- Potentialités
- Menaces / Obstacles

2- Vision / missions / valeurs

3- Bénéficiaires Public cible /Parties prenantes

4- Objectifs (global, spécifiques) et résultats

5- Stratégies / approches méthodologiques

6- Axes stratégiques / domaines d'intervention

7- Activités

8- Budget

9- Cadre logique

### 2-3-2- L'analyse SEPO de l'ACALAN

L'analyse SEPO de l'ACALAN faite par le Professeur Sammy CHUMBOW est exposée dans le tableau ci-après :

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Disponibilité d'un texte juridique valable comme instrument de son action (Statut)</li> <li>2. Disponibilité de Ressources humaines en terme d'expertise dans tous les domaines de linguistique pour résoudre les problèmes de langues qui se posent sur le Continent</li> <li>3. Disponibilité des Universités et des Institutions de recherche en linguistique</li> <li>4. Engagement de l'équipe technique et scientifique de l'ACALAN : Conseil d'Administration, Secrétariat Exécutif, Comité de Pilotage, gens prêts à consentir des sacrifices pour la cause des langues africaines</li> <li>5. Avènement d'un site web fonctionnel pour l'ACALAN</li> <li>6. Existences de partenaires sérieux</li> <li>7. Appartenance à des réseaux nationaux et internationaux</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Manque ou retard dans la mise en place des structures administratives, scientifiques et techniques prévues par les STATUTS pour permettre à l'ACALAN de fonctionner au maximum</li> <li>2. Absence de moyen et de ressources financières pour la mise en œuvre des projets linguistiques de l'ACALAN</li> <li>3. Absence d'une banque de données avec les coordonnées des spécialistes de langues et linguistiques et les partenaires techniques et financiers potentiels</li> <li>4. Absence de mécanismes de communication, de dissémination et de diffusion de la recherche et du savoir</li> <li>5. les valeurs ne sont pas clairement articulées</li> <li>6. faible valorisation de l'utilisation des langues dans la vie administrative et politique</li> <li>7. textes non fonctionnels à cause des lourdeurs administratives</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Soutien et bonne volonté de la Présidence actuelle de l'Union Africaine et de la Commission des Affaires Sociales de l'UA</li> <li>2. Possibilité d'obtenir des subventions pour l'exécution des projets de l'ACALAN à l'horizon</li> <li>3. Opportunité d'établir des liens de coopération avec les structures linguistiques nationales des pays africains</li> <li>4. Prise de conscience de plus en plus grande de l'importance des langues</li> <li>5. Les grands projets initiés par l'ACALAN</li> <li>6. Le multilinguisme dans le système éducatif</li> <li>7. Existence d'une dynamique associative dans le domaine des langues</li> <li>8. Redynamisation des structures régionales (CELHTO, CERDOTOLA, EACROTANAL...)</li> <li>9. le mouvement de la Renaissance africaine</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Manque d'engagement de la majorité des pays Africains en matière de politique linguistique en faveur des langues africaines : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ manque d'intérêt ;</li> <li>➤ ignorance</li> <li>➤ niveau de priorisation budgétaire bas ;</li> </ul> </li> <li>2. Danger posé par l'élite africaine vis-à-vis des langues africaines (attitude négative de l'élite africaine)</li> <li>3. La peur du multilinguisme comme danger potentiel à l'unité nationale chez certains leaders politiques</li> <li>4. Faible valorisation des langues dans la vie administrative</li> <li>5. Manque d'intérêt soutenu des responsables de l'Union Africaine</li> <li>6. Génération vieillissante des linguistes du continent</li> </ol>

### 3- RESULTATS DE LA RETRAITE

Après les communications, les participants se sont répartis en deux groupes de travail pour élaborer le plan stratégique et le document de projet d'Atlas Linguistique pour l'Afrique.

#### *3-1- Le Plan stratégique :*

Des débats nourris tant au niveau des groupes qu'en plénière ont permis d'amender et d'enrichir le plan stratégique soumis à l'appréciation de la retraite. A l'issue des travaux de groupes et des discussions-débats, un consensus s'est dégagé autour des aspects ci-après :

- l'analyse du contexte interne et externe de l'ACALAN ;
- défis et perspectives de l'ACALAN ;
- la Vision, la mission et les valeurs de l'ACALAN ;
- objectifs globaux et axes d'intervention ;
- les partenaires de l'ACALAN ;
- plan d'action.

#### **3-1-1- Analyse du contexte interne et externe :**

Au regard de la situation socio-économique, culturelle et politique de l'Afrique le continent a mis en place l'Union Africaine qui est un symbole de panafricanisme rénové et qui constitue l'instrument stratégique de l'Afrique pour relever les défis du 21<sup>ème</sup> siècle. Dans ce cadre sa vision est d'ambitionner une Afrique intégrée, prospère et en paix tirée par ses citoyens et représentant une force dynamique sur la scène mondiale. La traduction de cette vision en action passe par les fondamentaux des valeurs africaines dont la culture constitue le socle et les structures en charge de la culture ont donc pour missions de promouvoir cette valeur.

Institution spécialisée de l'Union Africaine, l'Académie Africaine des Langues (ACALAN) œuvre dans la même vision panafricaine. En particulier, dans le cadre de la revalorisation de la culture. C'est pourquoi, il est nécessaire de revaloriser la place de la culture et des acteurs dans le développement. Celle-ci ne doit pas être simplement une dimension du développement mais un fondement du développement idéal panafricain.

Etant donné la situation actuelle des langues africaines, il est indéniable qu'il faut les repositionner, les valoriser, et leur conférer des compétences afin qu'elles puissent être utilisées dans des domaines encore plus variés. En outre, compte tenu du taux d'analphabétisme élevé en Afrique, il n'existe aucune autre alternative à l'utilisation des langues africaines dans l'alphabétisation et les systèmes éducatifs, en vue de garantir une plus grande participation des populations dans le processus de développement.

L'Afrique a connu plusieurs tentatives d'habilitation, de « capacitation » de ses langues, particulièrement à travers les activités de l'UNESCO et de l'OUA. Celles-ci ont été, en grande partie, menées à travers des résolutions non contraignantes prises lors des conférences internationales (par exemple le Plan d'Action Linguistique de l'O.U.A pour l'Afrique en 1986, et la Déclaration de Hararé en 1997) et la création d'Institutions destinées à des domaines spécifiques. Entre autres exemples de telles institutions, on peut citer le Bureau Interafricain des Langues (BIL) de l'OUA de Kampala en Ouganda, maintenant dissout, le

Centre d'Études Linguistiques et Historiques par la Tradition Orale (CELHTO) de Niamey au Niger, le Centre Régional de Documentation sur les Traditions Orales et les Langues Africaines (CERDOTOLA) de Yaoundé au Cameroun et le Centre de Recherche sur les Traditions Orales et les Langues nationales de l'Afrique orientale (EACROTANAL) en Tanzanie. L'UNESCO a, pour sa part, surtout été active dans la promotion et l'utilisation des langues africaines dans l'éducation en général et dans l'alphabétisation en particulier. En guise d'habilitation/capacitation des langues africaines, l'UNESCO a parrainé la traduction de l'Histoire de l'Afrique en Swahili, en Haoussa et en Yoruba.

### 3-1-2- Défis et perspectives de l'ACALAN

L'Analyse SEPO de l'ACALAN indique que l'Académie Africaine des Langues doit relever les défis qui s'imposent à elle et inscrire son action dans une perspective qui consolide les démarches de développement multiple concédant une place prépondérante à la culture et à la résolution des problèmes linguistiques.

En terme de défis et perspectives, on retient essentiellement les éléments suivants :

- la situation factuelle est qu'aucune langue africaine n'apparaît en vue dans aucun domaine de la vie au niveau mondial;
- on remarque que quelques langues sont présentes dans le domaine des arts et de la culture, particulièrement en musique;
- à ce niveau, la question que nous devons nous poser est simple : Est-il possible ou nécessaire pour toute langue de bénéficier d'un transfert de compétences au niveau international sans aucune domination militaire et/ou économique massive;
- en général, pour des raisons de défense de la diversité linguistique dans le monde, il est nécessaire que des initiatives soient prises sur le plan mondial en vue de préserver cette diversité culturelle et linguistique;
- l'évolution des langues africaines vers un statut plus élevé doit constituer une perspective;
- cela implique, entre autres, des alliances linguistiques et un partenariat avec des réseaux mondiaux tels que l'U.A, l'Union Européenne, l'UNESCO, etc., qui se sont engagés dans la préservation et le renforcement des langues nationales locales et dans la promotion du multilinguisme;
- dans cette perspective, les questions soulevées concernant la menace sur les langues sont non seulement importantes mais pertinentes. A cet égard, des relations étroites de travail devraient être préservées et développées avec l'UNESCO et les autres partenaires potentiels;
- nous devrions cependant nous prémunir contre deux pièges éventuels :
  - les démarches et mouvements contre l'anglais. Cela ira à l'encontre du but recherché;
  - le conservatisme/purisme linguistique va à l'encontre de l'intérêt des innovations linguistiques nationales;
- pour saisir et accorder une importance de premier plan aux raisons qui continuent de miner le statut des langues africaines aux niveaux mondial, régional, sous-régional et même national, il est nécessaire de mener une étude sociologique fiable des langues, dont le rapport devrait être publié le plus largement possible dans tous les espaces et suffisamment relayé par les media de tous les États membres de l'Union Africaine; à cet effet, l'ACALAN devrait immédiatement nommer une équipe composée



d'universitaires et d'activistes pour entreprendre cette étude. En outre l'ACALAN devrait, elle-même, identifier les premières langues transfrontalières qui pourraient faire l'objet d'utilisation, et devrait établir un chronogramme clair et un plan de mise en œuvre pour leur promotion;

- dans le domaine institutionnel, l'ACALAN devrait poursuivre les tâches suivantes :
  - mettre en place et normaliser les structures de l'Académie ;
  - apporter les amendements au statut en vue de simplifier toutes les structures et les rendre moins coûteuses à soutenir;
  - dégager les activités pratiques des professionnels, ONG, les projets communautaires intervenant dans le développement de la langue, des contraintes politiques et bureaucratiques;
- en outre, l'ACALAN devrait clarifier les formes de collaboration avec la Commission de l'Union Africaine dans la mise en œuvre de ses programmes et activités.

Au regard de tout ce qui précède, et sur la base des résultats de l'analyse SEPO et des défis et perspectives de l'ACALAN, les experts ont proposé un projet de plan stratégique qui élucide la vision, la mission, les valeurs, les axes stratégiques et les activités prioritaires de l'ACALAN pour les dix (10) prochaines années.

### **3-1-3- Vision, mission, valeurs de l'ACALAN**

#### **a) Vision :**

L'Académie Africaine des Langues (ACALAN) est une Institution spécialisée de l'Union Africaine qui ambitionne de contribuer au développement de l'Afrique et à la construction de l'Unité africaine par la promotion et la valorisation des langues africaines à travers leur usage dans tous les domaines de la vie.

#### **b) Mission :**

L'Académie Africaine des Langues (ACALAN) a pour mission la promotion d'une culture scientifique et démocratique par l'utilisation des langues africaines en partenariat avec d'autres langues. Elle œuvre à promouvoir les échanges culturels et socio-économiques entre communautés africaines dans le contexte de la mondialisation.

Par ailleurs, l'ACALAN doit contribuer à la mise en synergie des activités des structures s'occupant du développement de la culture et des langues sur le continent.

#### **c) Valeurs :**

Les valeurs spécifiques de l'ACALAN consistent à asseoir une identité africaine culturelle, plurielle et citoyenne, à partir de la valorisation de toutes les langues de l'Afrique au service du développement et à assurer le panafricanisme en tant que facteur d'intégration de l'Afrique et de promotion de l'unité du continent.

### **3-1-4- Objectifs globaux et axes d'intervention :**

#### **a) Objectifs globaux :**

L'ACALAN poursuit quatre objectifs globaux découlant de sa vision, de sa mission et de ses valeurs :

- Contribuer à la réhabilitation et à la promotion des langues africaines ;
- Valoriser les langues africaines dans tous les domaines de la vie ;
- Capitaliser les expériences innovantes ;
- Renforcer la coopération et la coordination linguistique entre les États africains et les différentes communautés.

#### **b) Axes d'intervention**

Pour l'atteinte des objectifs globaux, les interventions de l'ACALAN s'inscrivent dans quatre (04) axes stratégiques :

**L'axe 1 concerne le dispositif institutionnel et politique. Il vise à :**

- achever le processus de mise en place des structures statutaires de l'ACALAN ;
- assurer le fonctionnement de l'ACALAN ;
- assurer l'appui/accompagnement des institutions de langues au niveau national, régional et continental ;
- mobiliser des ressources pour financer les plans d'actions de l'ACALAN.

**L'axe 2, centré sur le partenariat et les réseaux, est défini pour :**

- renforcer les capacités des trois (03) Centres régionaux déjà existants ;
- créer deux (02) autres Centres régionaux ;
- développer un partenariat pertinent entre l'ACALAN et les autres réseaux dans le domaine linguistique.

**L'Axe 3 a pour objet la promotion et la valorisation des langues.**

Cet axe cherche à :

- promouvoir l'action-recherche sur les langues pour leur utilisation dans tous les domaines de la vie ;
- capitaliser les expériences innovantes en matière de linguistique ;
- mettre les TIC au service de la promotion des langues ;
- disposer d'informations cartographiées sur les langues africaines (existence de réseaux au niveau national, régional et international, et de centres spécialisés) ;
- mettre en œuvre les grands projets de l'Académie Africaine des Langues.

**L'axe 4, dévolu à la communication, est proposé pour :**

- assurer l'appui/accompagnement du Centre Africain de Recherches, de Documentation et de Production prévu dans le cadre du Projet de l'Atlas linguistique pour l'Afrique pour diffuser les informations par sa banque de données ;
- animer le réseau.

### **3-1-5-Les partenaires :**

Les partenaires de l'ACALAN sont ceux de l'Union Africaine, l'UNESCO, l'OIF, la Coopération suisse, l'UAI, l'ADEA, tous les réseaux en la matière (MAAYA) ... et tous ceux que l'Institution aura identifiés et avec lesquels elle pense pouvoir entretenir des rapports de partenariat.

### **3-1-6- Plan d'action décennal :**

Les objectifs spécifiques, les résultats attendus et le programme décennal des activités sont répertoriés dans un tableau de synthèse figurant dans le document de plan stratégique.

### **3-2- Document de projet d'Atlas Linguistique pour l'Afrique (cf. document joint).**

## **4. CEREMONIE DE CLOTURE**

La cérémonie de clôture s'est déroulée de façon symbolique. Mais elle a permis d'enregistrer les impressions de tous les participants sur la pertinence de la tenue d'une telle rencontre. Au nom des participants, le Professeur Ayo BAMGBOSE a saisi l'occasion pour féliciter les participants qui ont fait montre d'ingéniosité en traduisant la théorie en acte concret. Il a salué cette initiative et félicité le Président – Secrétaire Exécutif Intérimaire de l'ACALAN et toute son équipe pour le travail jusque là accompli. A son tour, le Président-Secrétaire Exécutif Intérimaire de l'ACALAN, M. SAMASSEKOU, a remercié les uns et les autres pour leur accompagnement constant qui a été d'un apport inestimable pour toutes les réussites de l'ACALAN. Il en a profité pour remercier également les consultants et surtout la Coopération suisse grâce au concours technique et financier de laquelle cette rencontre a pu se tenir. En souhaitant à tous un bon retour chez eux, Monsieur le Président-Secrétaire Exécutif Intérimaire de l'ACALAN leur a encore demandé de rester toujours aux côtés de cette institution qui œuvre pour la Renaissance africaine.

## **CONCLUSION**

Les travaux de la retraite ont pris fin sur une note de satisfaction générale. Grâce aux efforts conjugués des uns et des autres, l'ACALAN dispose dorénavant d'un projet de Plan Stratégique décennal assorti d'un programme opérationnel.

La Retraite a recommandé, dans le souci de la cohérence et de la lisibilité des interventions de l'Académie :

- de poursuivre les réflexions pour mieux formaliser les projets de Plans stratégique et opérationnel et d'Atlas linguistique de l'Afrique.
- d'approfondir la recherche sur les formules d'opérationnalisation de l'ACALAN en tant qu'institution panafricaine de promotion des langues africaines.
- d'étudier les possibilités de construire des perspectives de collaboration avec l'ADEA, l'UNESCO, l'Organisation Intergouvernementale de la Francophonie et d'autres institutions oeuvrant pour la promotion de la diversité culturelle et linguistique en Afrique et dans le monde.

## 5- ANNEXES

**Annexe 5.1 : Discours du Président-Secrétaire Exécutif Intérimaire de  
l'ACALAN à l'ouverture des travaux de la Retraite**

**Annexe 5.2 : Discours du Directeur Résident de la Coopération Suisse au  
Mali**

**Annexe 5.3 : Discours du Représentant Résident de l'UNESCO au Mali**

**Annexe 5.4 : Liste des participants aux travaux de la Retraite**



2007

Rapport de synthèse. « Retraite  
d'élaboration du plan stratégique de  
l'Académie africaine des langues  
(ACALAN) et d'un document de projet  
pour l'atlas linguistique pour L'Afrique  
» Bamako, Hôtel Mandé, 09-11 Mars 2007

ACALAN

ACALAN

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/1508>

*Downloaded from African Union Common Repository*